Image not found or type unknown

# Dette edf par le locataire, propriétaire en demeure de payer??

Par **neferou**, le **10/04/2010** à **21:33**

Bonjour,
mon dernier locataire, n'a pas payé son loyer pendant un an, et n'a pas non plus réglé de factures EDF pendant toute cette période de location, suite à divers dégats et autres problèmes j'ai vendu cet appartement;
A présent EDF me fais parvenir via une société de recouvrement, un ordre de payer rapidement les dettes de ce locataire, sous peine que l'on m'assigne en justice pour me saisir via mon compte bancaire ou autre?
Je suis stupéfait par cette demande...
Depuis quand un propriétaire doit il régler les notes d'électricité impayées par son locataire?
J'ai divers documents en ma faveur , entre autre un relevé de compteur effectué par huissier de justice lorsque j'ai récupéré l'appartement.

Ma question est la suivante : EDF a t'il le droit de me réclamer cette somme?Quels sont mes recours pour éviter des procédures fastidieuses et couteuses?

Par **amajuris**, le **11/04/2010** à **10:48**

bonjour,
EDF ne peut réclamer le paiement qu'au titulaire du contrat de fourniture.
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés